

LA LOIRE EN VILLE

**PROJET DE CENTRE
MÉTROPOLITAIN**

DOSSIER DE PRESSE – 11 juin 2013



LE DÉFI

NANTES VERTE ET BLEUE NANTES VIVANTE, ACCUEILLANTE

Entre la croissance naturelle de la population et les nouveaux arrivants attirés par la qualité de vie et de ville, on attend 100 000 nouveaux habitants en l'espace de 20 ans dans la métropole nantaise.

Les technologies auront révolutionné la vie quotidienne, de nouvelles activités dynamiseront l'économie locale, mais les besoins fondamentaux des habitants, eux, seront toujours les mêmes : un logement accessible, un emploi de qualité, des bonnes conditions d'éducation et de formation pour les jeunes, une vie sociale, des loisirs variés, des solutions de mobilité pour chacun et un cadre de vie agréable pour tous.

Nantes Métropole dispose de 200 hectares traversés par la Loire pour conforter son cœur à moyen et long terme.



L'AMBITION

DE CŒUR DE VILLE À CŒUR DE MÉTROPOLE

D**Promouvoir Nantes, ville active, attractive et dynamique, où il fait bon vivre et habiter** est la grande ambition commune à tous les projets d'aménagement inscrits dans «Nantes 2030» et «Cœur de Nantes 2015».

L'attractivité du cœur de la métropole résulte d'une conjugaison d'actions. Depuis une quinzaine d'années, son rayonnement s'est fortement accru, sa fréquentation le prouve, grâce à l'investissement décisif de la Ville et de Nantes Métropole, de leurs partenaires dans la réhabilitation et la mise en valeur des édifices et des espaces publics, et grâce au développement économique, culturel et touristique mis en œuvre.

Cette volonté politique se confirme avec les projets en cours et à venir (le centre-ville, Malakoff et l'île de Nantes...). D'autres à l'étude orienteront les choix futurs (Bas-Chantenay et Rezé ZAC des Isles), d'autres encore relèvent d'intentions à partager. Tous sont autant de pièces d'un puzzle qui s'assemblent pour dessiner le nouveau cœur de Nantes : un centre urbain qui rayonne sur l'agglomération.

Habitat, commerce, déplacement, santé, université, culture et tourisme, mais aussi espaces publics, accessibilité et développement durable : tout doit être à la mesure d'un cœur de métropole.

Les projets en cours et à venir sont autant de pièces d'un puzzle qui s'assemblent pour dessiner le nouveau cœur de la métropole.

LA PROMESSE

LIENS DE LA LOIRE, LIENS DE L'HISTOIRE

Le fleuve a façonné la ville et son développement au fil des siècles. La Loire est la colonne vertébrale du paysage et le creuset d'un patrimoine territorial à faire vivre et prospérer. Ville et fleuve partagent le même passé et se propulsent vers un même avenir.

Nantes Métropole dispose de 200 hectares traversés par la Loire pour conforter son cœur à moyen et long terme. Ils constituent la colonne vertébrale des grands aménagements d'aujourd'hui et de demain : Gare, Malakoff, Cœur de ville, Bas-Chantenay, île de Nantes phase 2, Rezé-Zac des Isles. Ces projets tracent le nouveau centre de la métropole avec un

périmètre plus intégré et mieux adapté aux usages, qui intègre l'histoire et les fonctions de la ville, et tient compte des transformations urbaines successives de ces quartiers.

Nantes Métropole veut :

■ **Organiser le territoire dans sa relation à la Loire et à ses berges requalifiées**, plus accessibles, au fil d'une Loire plus présente.

■ **Faire de la Loire un lieu d'animation majeur**, conforter sa vocation touristique, développer une nouvelle offre de transports maritimes de proximité type vaporetto, nouvelle navette fluviale.

■ **Renouer le lien des Nantais à la Loire**, réinventer le pôle maritime avec l'accueil de bateaux historiques (à l'instar du Belem) ou porteurs de nouveauté (bateaux de passage, transport sur barge, restaurants ou hôtels). D'autres activités reviendront au bord du fleuve, sur les quais embellis de la Fosse, de l'Aiguillon et Wilson en particulier et plus généralement dans la zone Confluence, en lien avec la vie portuaire et maritime.

Des projets aux longs cours, qui se feront bien sûr à la mode nantaise, en prenant le temps de réfléchir, de partager et d'associer les habitants de l'agglomération dans le cadre de grands débats publics.

LE CŒUR DE MÉTROPOLE AUJOURD'HUI

LES PREMIÈRES PIÈCES DU PUZZLE

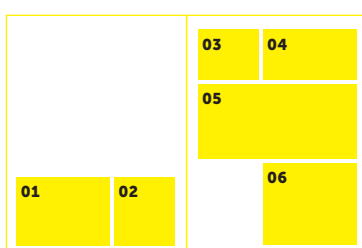
Depuis une vingtaine d'années, de nombreux projets d'aménagement urbain ont métamorphosé le cœur de la métropole nantaise.

Le cœur historique de Nantes, hyper-centre de l'agglomération, a été largement rénové et embelli de la place Graslin à l'esplanade du château, et dynamisé commercialement avec notamment le Carré Feydeau et le Passage Pommeraye. Les places rendues aux promeneurs, les rues devenues piétonnes, la priorité donnée aux transports en commun avec Tramways, Busway et Chronobus, et le déploiement des pistes cyclables et des aménagements piétons dessinent un cœur de métropole apaisé, propice au lien social.

La première phase d'aménagement de **l'île de Nantes**, lancée il y a 10 ans, préfigure la transformation du cœur de ville en cœur de métropole et concrétise ses principes d'aménagement : mixité fonctionnelle (habitat, économie, tourisme) et sociale, circulations douces, équipements d'envergure métropolitaine (Fabrique, Palais de Justice, Carrousel) et rapport privilégié au fleuve.

Le quartier Pré-Gauchet Malakoff connaît une mutation spectaculaire. La réhabilitation de ses 1 300 logements sociaux, la construction d'équipements (piscine, école, maison de l'emploi, stade), d'espaces publics, de bureaux et de commerces sont de taille à changer le regard porté sur ce quartier dit « social ». De nouvelles voies de circulation le relient au centre-ville et le pont Éric Tabarly le rapproche de l'île de Nantes, faisant du nouveau Malakoff un quartier du cœur de métropole.





01

En octobre 2013, la **place Graslin** sera rendue aux piétons. Plus belle, elle sera un nouveau lieu attractif du cœur d'agglomération.

02

Autour de la **place Royale**, le plateau piétonnier de l'hyper-centre continue son extension.

03

Les rues bordant le **Carré Feydeau** et la **place du Bouffay** ont laissé place aux terrasses et au tramway.

04

Le **pont Éric Tabarly** relie depuis 2011 le quartier Malakoff à l'île de Nantes.

05

Le **square Élisabeth Mercœur** va être transformé en jardin de centre-ville et une esplanade recouverte d'un miroir d'eau sera créée au pied du Château des ducs de Bretagne.

06

Les 140 000 m² de bureaux en construction sur le **Nouveau Malakoff** s'intègrent au projet Euronantes.



LE CŒUR DE MÉTROPOLE DEMAIN

LA LOIRE POUR FIL CONDUCTEUR

Le nouveau centre métropolitain est traversé par la Loire, creuset historique de la construction du territoire et source d'inspiration de son avenir. Le fleuve est le maillon phare de tous les projets structurants du futur cœur métropolitain.

Les projets récents comme l'aménagement de l'île de Nantes ou la promenade cyclable le long de la berge Nord à Malakoff ont requalifié le rapport au fleuve, pivot du cœur métropolitain et de l'ambiance urbaine nantaise. **Demain, la Loire va inspirer des aménagements sur ses berges, où l'on verra naître de nouveaux paysages en bord de Loire.**

Dans la deuxième phase d'aménagement de l'île de Nantes, c'est le cours de la Loire qui élargit et façonne le centre élargi réunissant le Quartier de la Création et le CHU, Centre hospitalier universitaire. Malakoff accueille la création d'espaces publics et de jardins au fil du fleuve. Le Bas-Chantenay est appelé à devenir un quartier de bord de Loire agréable avec de nouveaux logements les pieds dans l'eau et accessibles à tous. Le projet de Rezé-Les Isles s'appuiera sur la trame verte des berges de Loire et de Sèvre pour déployer de nouveaux quartiers au fil de l'eau et à 15 minutes du centre-ville à vélo.

Hier, entité industrielle autonome, et lien naturel de la mosaïque urbaine, demain : c'est la nouvelle page de l'histoire de la Loire.

LE BAS-CHANTENAY

La désignation d'un architecte urbaniste avant l'été 2013 donnera le top départ de ce projet. **Au programme : près de 300 000 m² de bureaux, logements et commerces, et de nouvelles fonctions à imaginer (activité, habitat, tertiaire, loisirs).**

Point de départ du parcours nantais de la biodiversité avec le parc des Oblates, le Bas-Chantenay est la porte d'entrée au centre-ville et l'une de ses étapes touristiques avec le Musée Jules Verne et le Planétarium. Plusieurs sites à enjeux ont été identifiés comme la Gare de Chantenay, le Boulevard de Chantenay, Armor, la Grue Noire, les cales, les Oblates, les ateliers de la cale Crucy, le terrain de la Meuse. Ils posent **la question des déplacements, en particulier de la connexion du quartier au cœur de métropole**. Le devenir des bords de Loire, des berges, des quais, des activités portuaires et des cales est l'autre question clé du projet.

NANTES PIRMIL SAINT-JACQUES – REZÉ LES ISLES

Ce secteur à vocation économique (logistique, industrie, artisanat, commerce), avec des friches entourant des noyaux d'habitat ancien, est appelé à devenir **un nouveau quartier à vivre en ville au cœur de l'agglomération**, à 10 minutes à vélo du centre-ville de Nantes en profitant des berges de Loire.

Le projet s'appuiera sur une trame verte riche, sur les rives végétales, avec une volonté de mise en scène de Trentemoult. Le travail démarre par l'élaboration des schémas d'aménagement par secteur avec un potentiel de développement de 500 000 m² en perspective en particulier avec le développement d'une offre de commerces complémentaires sur l'équipement de la maison.

CINQ TERRITOIRES DU CŒUR DE MÉTROPOLÉ À RELIER

Pour créer du lien et de la cohérence dans ce projet de territoire, il est indispensable de relier entre eux les 5 secteurs à enjeux avec une offre de mobilité variée, des espaces publics de qualité et des nouvelles solutions de franchissement de la Loire.

UN CŒUR DE VILLE MÉTROPOLITAIN

Cœur de ville et cœur d'agglomération, le centre-ville de Nantes est accessible à tous, fonctionnel pour ceux qui y travaillent, plaisant pour ceux qui s'y promènent, animé tant commercialement que culturellement et agréable à vivre pour ceux qui ont choisi d'y habiter : c'est l'ambition de la Ville de Nantes, de Nantes Métropole et de leurs partenaires.

Cette ambition a conduit la Ville de Nantes et Nantes Métropole à investir fortement dans la réhabilitation et la mise en valeur des édifices publics (Château des ducs de Bretagne, églises Sainte-Croix et Saint-Nicolas, Passage Pommeraye) et à engager depuis plusieurs mandats des transformations majeures en matière d'accessibilité et d'aménagements (place Royale, place Graslin, promenade Feydeau).

Autant d'actions qui ont renforcé la qualité commerciale, touristique et urbaine du centre-ville. Demain, l'idée sera de repousser les frontières historiques du centre-ville jusqu'au Nord de l'île de Nantes et au

secteur Madeleine Champ de Mars, et de s'appuyer sur deux sites stratégiques, la Petite Hollande et les abords de l'Hôtel de ville, pour développer une nouvelle offre commerciale de près de 50 000 m².

Ainsi, des projets sont en cours : nouvelle gare, jardin château Mercœur, et la réflexion va s'accélérer sur d'autres secteurs : le périmètre place du Commerce – Petite Hollande. Le Quai de la Fosse doit être réaménagé à l'aune des futurs franchissements et en résonnance avec le projet île de Nantes, du Mémorial contre l'abolition de l'esclavage, du Bas-Chantenay.

Les projets en cours et en vue affichent une mixité de fonctions qui renforce le rayonnement du centre-ville. De natures très différentes, ils démontrent sa capacité de renouvellement. C'est une nouvelle étape décisive pour le centre métropolitain, périmètre de tous les enjeux pour le territoire. C'est aussi, au fil des projets, la Loire comblée qui se redessine, une Loire invisible qui fait écho à celle qui entoure l'île de Nantes.

LE NOUVEAU MALAKOFF

Lancé en 2001 sur cinq secteurs (ZAC du Pré Gauchet, Malakoff Aval/Centre, ZAC de Malakoff Centre, Malakoff Amont, La Roche / Prairie de Mauves), le projet relève de la mutation spectaculaire. En 2011, la construction du pont Éric Tabarly reliant Malakoff à l'île de Nantes et la création du boulevard de Berlin et du mail Picasso ont désenclavé le quartier. Sa transformation est visible. Près de 60 000 m² de commerces et de bureaux se sont implantés sur le secteur, qui en comptera 130 000 au total.

L'ouverture du centre commercial de plus de 3 500 m², au printemps 2014, au pied du pont Éric Tabarly, la création d'un pôle d'échanges multimodal en gare Sud de Nantes et les programmes de logement vont redessiner le visage de Malakoff, un quartier au cœur de l'agglomération.

L'ÎLE DE NANTES, PHASE 2

Elle commence avec le transfert du Marché d'intérêt national (MIN), l'implantation du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) et de la nouvelle école des Beaux-Arts au cœur du Quartier de la Création. Ces opérations majeures renforcent le cœur métropolitain et confortent ses centralités sur l'île de Nantes.

90 hectares restent à aménager. C'est l'occasion de poursuivre le développement de nouvelles vocations économiques (industries créatives, santé, pôle tertiaire), qui cohabiteront avec les activités existantes (industrielles, commerciales et de services) pour créer 21 000 emplois supplémentaires sur l'île de Nantes.

Ces grandes fonctions métropolitaines nécessitent la création d'un réseau maillé des mobilités (transports en commun, vélo, parcours piétons).

L'arrivée du CHU fait basculer l'île dans une autre dimension et amène à replacer la Loire au centre. Elle justifie la restructuration du réseau des transports collectifs non seulement à l'échelle de l'île mais aussi de ses relations avec l'agglomération : la ligne C5 du Chronobus est une première étape d'un maillage qui se traduira par la réalisation de plusieurs lignes structurantes de transports collectifs, busway ou tramway, qui utiliseront les franchissements existants et à venir et relieront l'île de Nantes à tous les grands quadrants de l'agglomération. À signaler : la création d'une Gare-Station urbaine sur l'île de Nantes.

Cette augmentation de l'offre de mobilité se fera de manière progressive au fur et à mesure du développement des projets ; la première étape importante se situe autour de 2022-2023 correspondant au développement urbain du Sud-Ouest de l'île de Nantes et au transfert du CHU.



01

Le cours Franklin-Roosevelt est un vaste plateau arboré piétonnier de 20 000 m² longeant le Bouffay.

Le tramway y a toute sa place, la circulation générale et le stationnement y étant interdits.

03

L'extension du plateau piétonnier actuel

qui comprend les rues Crébillon, Suffren, Gétty et Rameau, constitue un véritable atout pour l'attractivité commerciale et touristique du quartier.

02

Le déploiement du réseau de Chronobus offre l'occasion d'embellir les espaces publics traversés

(ici le pont Éric Tabarly) et de promouvoir un partage plus équitable de l'espace entre les différents modes de transport : des aménagements sont prévus pour les cyclistes et les piétons.

04

Le réseau de tramway de Nantes Métropole

mesure plus de 42 km, auquel s'ajoutent 7 km de Busway. 290 000 passagers fréquentent quotidiennement les lignes de ce réseau structurant. Des lignes qu'il faut aujourd'hui entretenir et développer.

01

02

03

04

LE CŒUR DE MÉTROPOLE DEMAIN

TERRE DE MOBILITÉ PAR L'EXCELLENCE

L'ambition de **Nantes, ville active, attractive et dynamique** porte en elle la question des déplacements, enjeu de toute métropole en mouvement.

UN RÉSEAU DE TRANSPORTS DÉVELOPPÉ

Nantes Métropole arrive en bonne place. Son réseau de transports collectifs est l'un des plus développés, elle offre un vrai bouquet de services à la population (vélo en libre-service Bicloo et en location, auto-partage Marguerite), elle déploie régulièrement des solutions innovantes comme le vélo pliant dans le tramway, et ses habitants prennent des initiatives comme le covoiturage ou le pédibus.

Le réseau de transports collectifs est performant et dimensionné aux besoins actuels avec ses 4 lignes de tramway/busway et le déploiement continu des lignes Chronobus, prioritaires en centre d'agglomération. L'extension des pistes cyclables et la création de parkings relais sont autant de solutions de mobilité et d'initiatives réussies. Mais elles ne suffisent pas à absorber la croissance naturelle du volume des déplacements que connaît Nantes comme toutes les métropoles de France et d'Europe.

LA QUESTION DE LA MOBILITÉ SE POSE

Comment rendre le centre accessible à tous les habitants de la métropole en diversifiant les modes pour répondre aux attentes de chacun ? Comment concilier qualité des déplacements et qualité de vie ?

Plusieurs éléments de réponse :

- À l'intérieur du cœur de métropole, l'espace public est pensé à l'échelle du piéton et du cycliste.
- Un réseau de transports collectifs étendu et maillé reliant tous les pôles urbains de la métropole à son nouveau centre et à tous ses pôles d'attraction.
- De nouveaux franchissements du fleuve dans la partie Ouest du cœur métropolitain accompagneront son développement et fluidifieront son accès par tous les modes : à pied, à vélo, en transports collectifs et en voiture conformément au Plan de Déplacements Urbains.
- De nouveaux parkings publics seront réalisés pour compléter l'accessibilité au centre métropolitain par les visiteurs, dans les secteurs Petite Hollande, Baco – Ricordeau et sur le site de l'ancienne prison.



UN CENTRE-VILLE ACTIF, ACCESSIBLE, VISITÉ ET HABITÉ

QUARTIER DECRÉ - HÔTEL DE VILLE

Sur l'axe Château/Cathédrale/Graslin, **le pôle Hôtel de Ville est le lieu qui mutera le plus rapidement dans les années à venir.** D'une superficie de 4 hectares, il réunit des éléments majeurs : la mairie, l'École des Beaux-Arts, les parkings Décré et Moulin-Mairie et les Galeries Lafayette.

Le projet : créer une place, bordée de petits immeubles parfaitement intégrés au site abritant environ 100 logements et des activités en rez-de-chaussée. Une palette de commerces et de services investira l'École des Beaux-Arts et le parking Décré (12 à 15 000 m²). Le stationnement sera recréé en souterrain sous les places de la Mairie/rue de l'hôtel de Ville.



LA PETITE HOLLANDE, GRANDE ESPLANADE À VIVRE

Articulation entre le centre commerçant et le Nord de l'île de Nantes, le pôle Petite Hollande offre un vaste espace de 8 hectares (dont 4 de stationnement), qui accueille chaque semaine un marché de 300 exposants.

Ici, un nouvel espace public se dessinera en bord de fleuve. Les parkings en surface céderont la place à une grande esplanade tournée vers la Loire qui accueillera le marché hebdomadaire. Un programme de 30 à 35 000 m² sur plusieurs niveaux abritera commerces, logements, bureaux et parkings enterrés. Un projet qui sera débattu avec les habitants de l'agglomération.



BALADE ALLÉE BACO

Sas d'accès au centre-ville par sa rive Sud, l'allée Baco bute sur la voie ferrée. Une offre de stationnement renforcée permettra de laisser la voiture pour marcher en centre-ville en profitant de l'aménagement paysager de l'allée et des nombreux passages piétons qui feront découvrir le cœur de Nantes.

EN SOUVENIR DE L'ANCIENNE POSTE

En lieu et place du square Fleuriot de l'Angle, aujourd'hui planté d'arbres avec son bassin central, trônait autrefois la Poste, une belle bâtisse en bordure des quais.

Ce projet ravivera son souvenir avec la construction d'un bâtiment compact et contemporain accueillant des commerces.

LA RENAISSANCE DU QUAI DE LA FOSSE

Aujourd'hui, le quai est occupé par un parking, le Belem et la gare maritime. Demain, il deviendra un grand lieu de promenade des Nantais et de valorisation du patrimoine maritime.

Sa requalification marquera une étape du parcours nantais de la biodiversité. Il est proposé un aménagement qui accueillera la biodiversité.



Illustration des potentiels d'aménagement du quai de la fosse. © Okios, Paysagistes et Urbanistes



LA GARE SE MET AU VERT

Le projet vise à transformer **la gare de Nantes en gare métropolitaine de grande capacité pour accompagner le développement du territoire et le rendre plus accessible aux destinations locales, régionales et nationales.** Une requalification de ses abords est programmée pour faciliter l'accès par tous les modes (marche, vélo, transports collectifs, taxi et voiture) et créer des espaces publics agréables et intégrés aux sites urbains de proximité.

Pour aller de la gare au jardin botanique, il faut franchir la plateforme du tramway et le flot des automobiles. **C'est le début d'une promenade qui mène au château, rejoint le jardin Château-Mercoeur et traverse le centre-ville jusqu'à la Fosse, longe la rive Nord devenue piétonne et cycliste, et se raccorde à l'actuelle promenade nantaise vers la Loire.**



EN SUIVANT LES QUAIS

Nantes, ville arboretum, est reconnue pour son histoire horticole, la qualité de son patrimoine paysager et de ses réalisations récentes. L'aménagement du centre-ville est l'occasion rêvée de prolonger le couloir écologique métropolitain. **Les anciens bras de Loire et les quais historiques constitueront la trame des transformations futures.**

En cours ou déjà réalisés : réaménagement des espaces le long de la gare de Nantes, promenade Feydeau, jardin du Château-Mercoeur, quais de l'île Feydeau, espaces publics devant le Mémorial à l'abolition de l'esclavage, parc des chantiers sur l'île de Nantes.

LES FRANCHISSEMENTS DE LA LOIRE

Le cœur de la métropole va attirer de plus en plus de monde. Tous modes confondus, on prévoit le **doublement des franchissements de la Loire à l'intérieur du périphérique d'ici 2035**. Les besoins concernent tous les modes : véhicules particuliers, transports collectifs, vélo, sans oublier la marche à pied, maillon incontournable du déplacement et levier d'une mobilité de proximité.

Dans le même temps, les modes de déplacements vont évoluer. Toutes les projections prédisent la montée de la marche à pied, du vélo et des transports collectifs. Il va falloir leur donner plus de place sur les franchissements actuels tout en garantissant des circulations apaisées côté automobile.

Cette augmentation des besoins de franchissement se fera de manière progressive au fur et à mesure du développement des projets ; **la première étape importante se situe autour de 2022-2023 correspondant au développement urbain du Sud-Ouest de l'île de Nantes et au transfert du CHU.**

PLUSIEURS FAISCEAUX COMPLÉMENTAIRES

UN TUNNEL ENTRE TRENTEMOULT ET LE BAS-CHANTENAY

Fonction : assurer le trafic Nord-Ouest / Sud-Ouest de moyenne distance et soulager le pont de Cheviré et les ponts de l'île de Nantes en offrant une nouvelle alternative.

Solution : un tunnel immergé reliant le Bas-Chantenay à Rezé. Il permet le passage des voitures, des transports en commun et des modes doux sans impact sur les activités maritimes et le paysage du fleuve.

L'ÉLARGISSEMENT DU PONT ANNE DE BRETAGNE

Élargir le pont Anne de Bretagne permettra de le doter d'une plus grande capacité pour les modes doux et intégrer une ligne structurante de transports collectifs.

D'autres ponts du bras de la Madeleine et du bras de Pirmil pourront être adaptés pour intégrer de nouvelles lignes de transport et disposer de plus d'espaces pour les vélos et les piétons.

LES AUTRES OPTIONS

Un pont levant entre Chantenay et Rezé serait aussi coûteux et pénaliserait le trafic maritime de Nantes (400 navires par an), sans compter son impact visuel sur la Loire et ses rives.

Un pont à transbordeur permettant de faire franchir la Loire aux piétons et vélos : évaluation de l'intérêt touristique et analyse des conditions de l'équilibre économique d'un tel ouvrage.

DES SOLUTIONS SUPPLÉMENTAIRES

UN PÉRIPHÉRIQUE OUEST AMÉLIORÉ

Le périphérique Ouest, dont notamment le pont de Cheviré, qui relève de la responsabilité de l'État, est actuellement fortement sollicité et s'avère souvent congestionné aux heures de pointe. Il devient nécessaire de rechercher et mettre en œuvre à court et moyen terme des solutions d'amélioration de ses capacités et de sa sécurité.

Il s'agira d'adapter le périphérique entre les portes d'Ar-Mor et la porte de Bouguenais, ainsi que le pont de Cheviré pour augmenter d'environ 10 % leur capacité aux heures de pointe et sécuriser les circulations. D'ores et déjà, l'État a admis le principe d'une limitation de vitesse à 70 km/h entre la porte de Bouguenais et Atlantis, afin de mieux réguler la vitesse et la sécurité.

Le développement des capacités de franchissement de la Loire, au droit d'Indret et d'Indre, sera renforcé par le bac, en relation avec le Conseil général.

À L'ÉTUDE : UN TRANSPORT PAR CÂBLE

Une étude pré-opérationnelle sera prochainement lancée afin d'évaluer l'intérêt et la faisabilité de relier le Nord Loire au Sud Loire en passant par l'Ouest de l'île de Nantes pour offrir des accès complémentaires aux modes doux.

UN PROJET CONCERTÉ

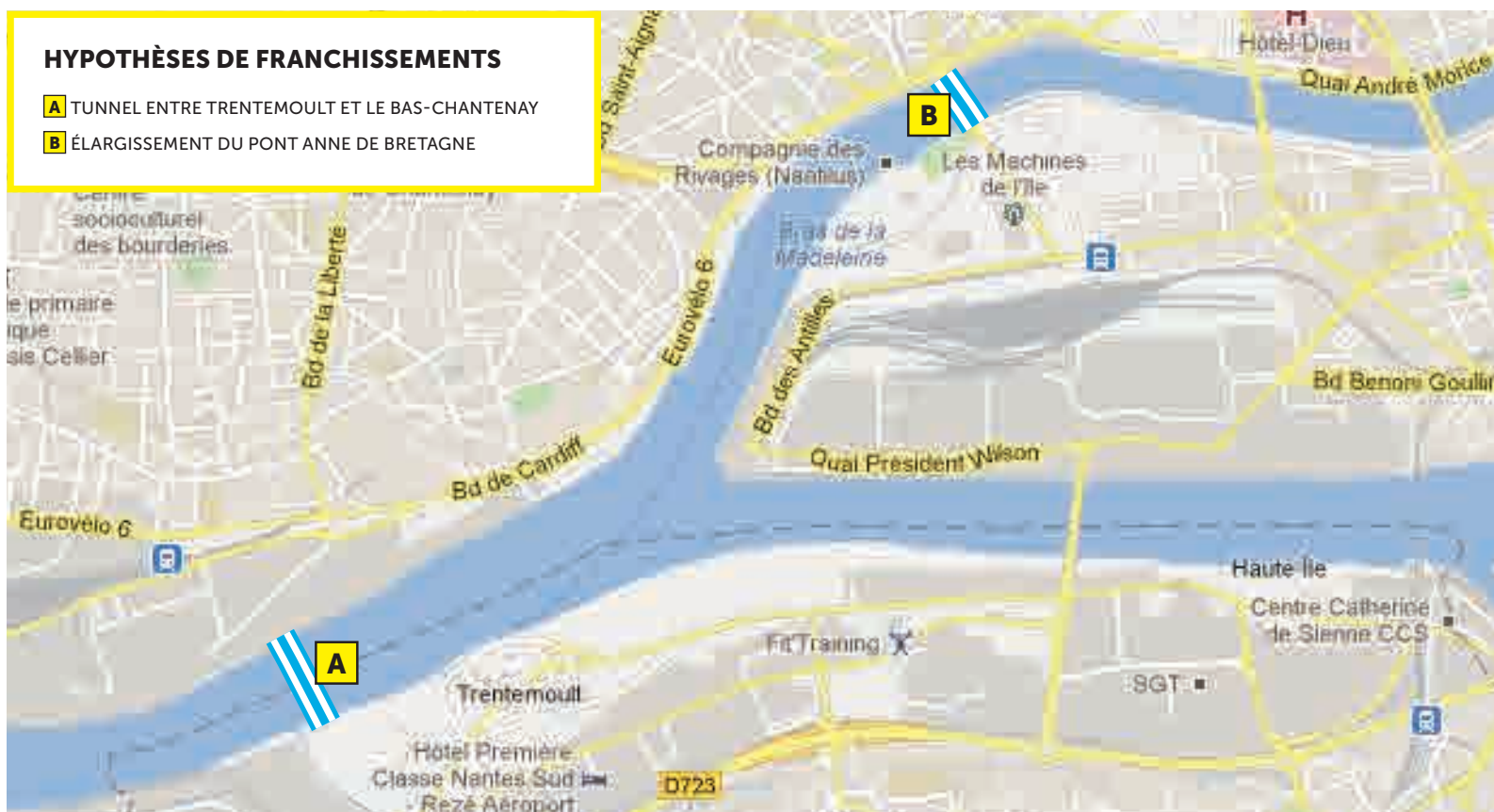
Les solutions de franchissements se dessinent au fil d'études approfondies (projet de territoire, aspects économiques...) qui donnent des perspectives pour les mandats suivants. Si les nouveaux franchissements envisagés résultent de la forte augmentation des besoins de mobilité, leur véritable enjeu est le nouveau cœur de métropole. Il est donc nécessaire de poser le Débat Public en ces termes : les franchissements, conséquence et déclinaison du projet de territoire et sa centralité.

La forme de ce débat est à inventer avec les acteurs concernés. Un conseil inter-quartier et intercommunal d'habitants et un conseil consultatif regroupant toutes les associations concernées par cette question pourraient par exemple être créés.

Actuellement en phase d'études, le projet de franchissements de la Loire s'inscrit dans une période progressive et de réalisations échelonnées entre 8 et 15 ans, et sera soumis au Débat Public.

HYPOTHÈSES DE FRANCHISSEMENTS

- A** TUNNEL ENTRE TRENTEMOUT ET LE BAS-CHANTENAY
- B** ÉLARGISSEMENT DU PONT ANNE DE BRETAGNE



ÉVOLUTION DES EMPLOIS ET POPULATIONS PAR RAPPORT À LA SITUATION ACTUELLE

	2020 › 2025	2030 › 2035
POPULATION NOUVELLE ESTIMÉE	+ 21 350	+ 38 350
EMPLOIS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 21 100	+ 38 850
LOGEMENTS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 11 900	+ 21 400

TERRITOIRES	SUPERFICIES
CENTRE-VILLE	126 ha
LE BAS-CHANTENAY	144 ha
MALAKOFF – PRÉ GAUCHET	164 ha
ZAC DES ÎLES	206 ha
ÎLE DE NANTES	337 ha

**200 HECTARES
DISPONIBLES**

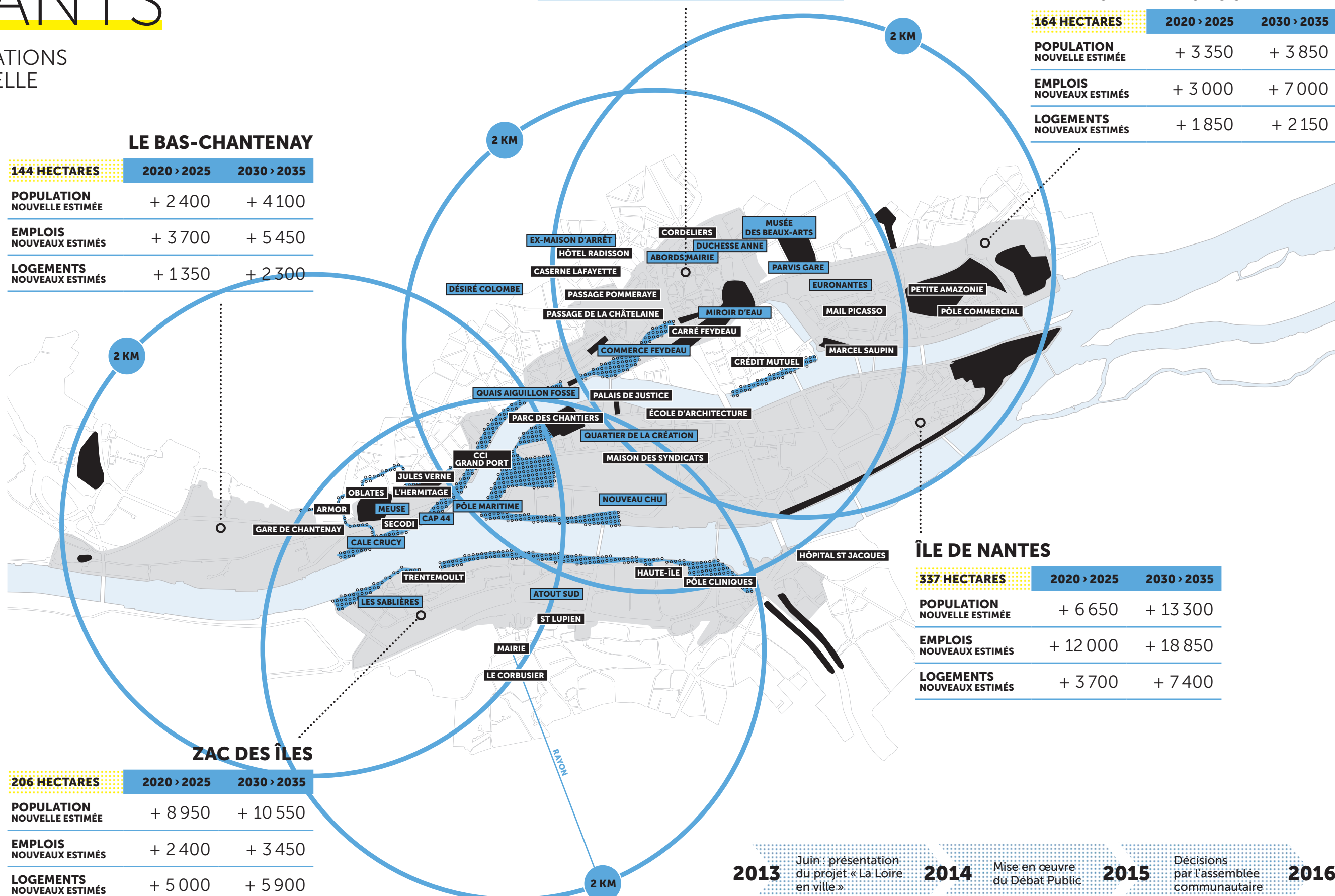
144 HECTARES	2020 › 2025	2030 › 2035
POPULATION NOUVELLE ESTIMÉE	+ 2 400	+ 4 100
EMPLOIS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 3 700	+ 5 450
LOGEMENTS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 1 350	+ 2 300

206 HECTARES	2020 › 2025	2030 › 2035
POPULATION NOUVELLE ESTIMÉE	+ 8 950	+ 10 550
EMPLOIS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 2 400	+ 3 450
LOGEMENTS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 5 000	+ 5 900

126 HECTARES	2020 › 2025	2030 › 2035
POPULATION NOUVELLE ESTIMÉE	-	+ 6 550
EMPLOIS NOUVEAUX ESTIMÉS	-	+ 4 100
LOGEMENTS NOUVEAUX ESTIMÉS	-	+ 3 650

164 HECTARES	2020 › 2025	2030 › 2035
POPULATION NOUVELLE ESTIMÉE	+ 3 350	+ 3 850
EMPLOIS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 3 000	+ 7 000
LOGEMENTS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 1 850	+ 2 150

337 HECTARES	2020 › 2025	2030 › 2035
POPULATION NOUVELLE ESTIMÉE	+ 6 650	+ 13 300
EMPLOIS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 12 000	+ 18 850
LOGEMENTS NOUVEAUX ESTIMÉS	+ 3 700	+ 7 400



2013	Juin : présentation du projet « La Loire en ville »	2014	Mise en œuvre du Débat Public	2015	Décisions par l'assemblée communautaire	2016
-------------	---	-------------	-------------------------------	-------------	---	-------------

AVANT-APRÈS : LA CARTE DU GRAND CŒUR DE NANTES

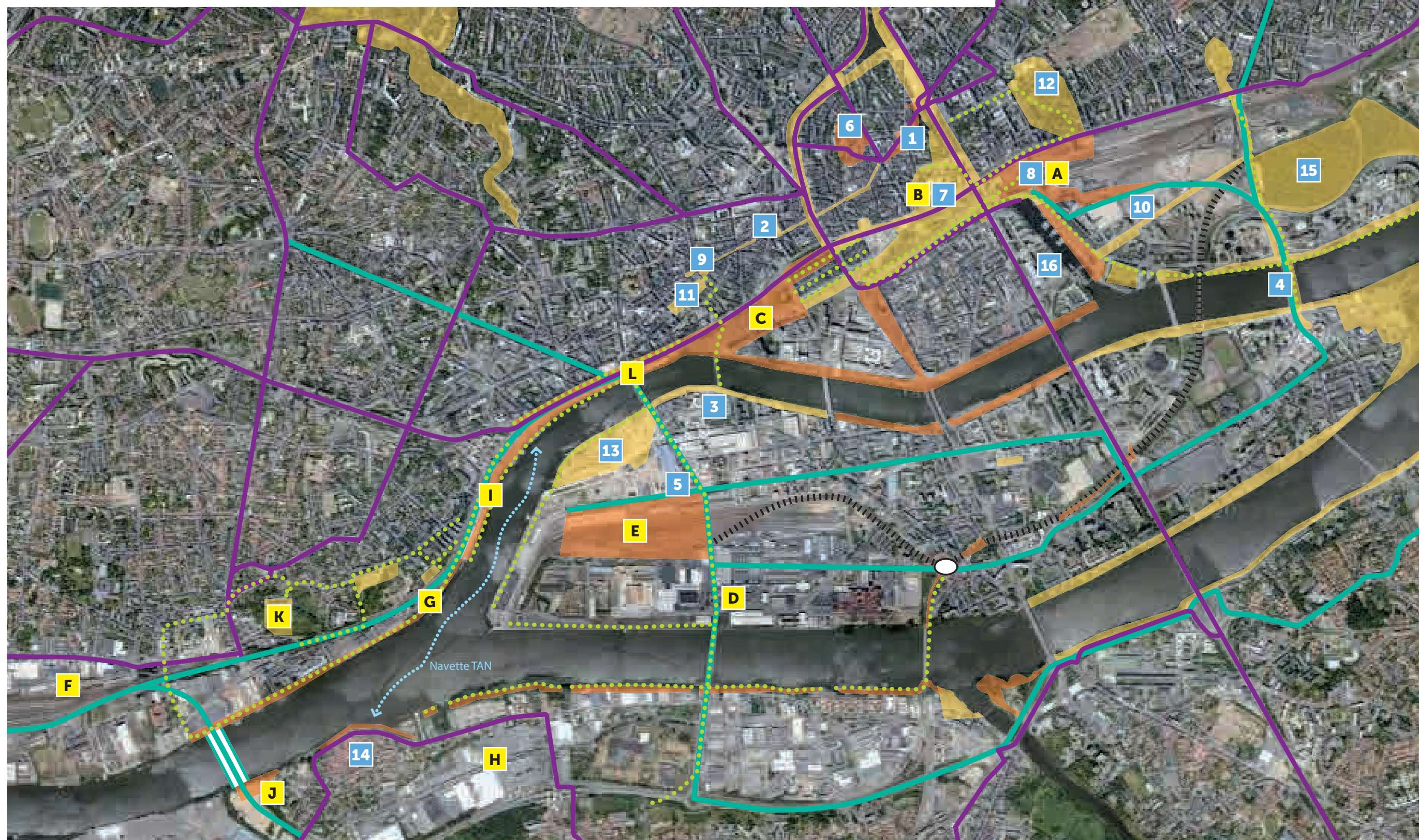
LES REPÈRES URBAINS ACTUELS

- 1 CATHÉDRALE SAINT-PIERRE
- 2 PLACE ROYALE
- 3 PALAIS DE JUSTICE
- 4 PONT ÉRIC TABARLY
- 5 LA FABRIQUE
- 6 MAIRIE
- 7 CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE
- 8 GARE SNCF
- 9 PLACE GRASLIN
- 10 MAIL PABLO PICASSO
- 11 COURS CAMBRONNE
- 12 JARDIN DES PLANTES
- 13 PARC DES CHANTIERS
- 14 TRENTEMOULT
- 15 PETITE AMAZONIE
- 16 CITÉ DES CONGRÈS

LES FUTURS REPÈRES URBAINS

- A NOUVELLE GARE
- B ESPLANADE CHÂTEAU DES DUCS
- C PETITE HOLLANDE
- D NOUVEAU CHU
- E GRAND PARC DE L'ÎLE DE NANTES
- F GARE DE CHANTENAY
- G HERMITAGE
- H ZAC DES ISLES
- I PORT DE L'AIGUILLON
- J SABLIERE
- K PARC DES OBLATES
- L PONT ANNE DE BRETAGNE

- SECTEURS AMÉNAGÉS
- SECTEURS DE PROJET
- MODES DOUX (PIÉTONS / VÉLOS)
- MAILLAGE EXISTANT TRANSPORTS EN COMMUN (TRAMWAY, BUSWAY)
- MAILLAGE EN PROJET TRANSPORTS EN COMMUN
- NOUVEAU FRANCHISSEMENT
- LIGNE DE CHEMIN DE FER
- GARE-STATION URBAINE



2013

■ **JUIN** : présentation du projet « La Loire en ville, projet de centre métropolitain ».

■ **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** : dossier CHU et franchissements

2014

■ **MISE EN ŒUVRE** du Débat Public

2015

■ **AVRIL** : temps fort de recueil des avis du Débat Public

2015-2016

■ **DÉCISIONS** par l'assemblée communautaire

